

	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	<i>Délibération</i>
	Séance publique du 28 janvier 2022	N° 2022-28

Convocation du 21 janvier 2022

Aujourd'hui vendredi 28 janvier 2022 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain ANZIANI, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Alain ANZIANI, M. Pierre HURMIC, Mme Christine BOST, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Stéphane DELPEYRAT, M. Patrick LABESSE, Mme Véronique FERREIRA, M. Alain GARNIER, Mme Marie-Claude NOEL, M. Jean TOUZEAU, M. Jean-François EGRON, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Mme Brigitte TERRAZA, Mme Claudine BICHET, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Claude MELLIER, Mme Brigitte BLOCH, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Andréa KISS, M. Patrick PAPADATO, Mme Delphine JAMET, M. Stéphane PFEIFFER, M. Alexandre RUBIO, M. Baptiste MAURIN, M. Nordine GUENDEZ, Mme Josiane ZAMBON, Mme Isabelle RAMI, M. Dominique ALCALA, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Amandine BETES, M. Bernard-Louis BLANC, M. Patrick BOBET, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, M. Christophe DUPRAT, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Françoise FREMY, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPAS, M. Maxime GHESQUIERE, M. Frédéric GIRO, M. Stéphane GOMOT, M. Laurent GUILLEMIN, Mme Fabienne HELBIG, M. Radouane-Cyrille JABER, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, Mme Nathalie LACUEY, M. Gwénaél LAMARQUE, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Guillaume MARI, M. Stéphane MARI, Mme Eva MILLIER, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM, M. Michel POIGNONEC, M. Philippe POUTOU, M. Patrick PUJOL, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Bastien RIVIERES, M. Fabien ROBERT, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Sébastien SAINT-PASTEUR, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Kévin SUBRENAT, M. Serge TOURNERIE, M. Jean-Marie TROUCHE, Mme Agnès VERSEPUY.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

Mme Céline PAPIN à Mme Brigitte BLOCH
Mme Stephanie ANFRAY à Mme Béatrice DE FRANÇOIS
M. Christian BAGATE à M. Fabrice MORETTI
Mme Christine BONNEFOY à Mme Géraldine AMOUROUX
Mme Simone BONORON à M. Guillaume GARRIGUES
Mme Pascale BRU à M. Bruno FARENIAUX
M. Thomas CAZENAVE à Mme Fabienne HELBIG
M. Gérard CHAUSSET à Mme Amandine BETES
Mme Nathalie DELATTRE à M. Patrick BOBET
Mme Eve DEMANGE à Mme Camille CHOPLIN
M. Michel LABARDIN à Mme Karine ROUX-LABAT
M. Thierry MILLET à Mme Béatrice SABOURET
M. Jérôme PEScina à M. Patrick BOBET
M. Thierry TRIJOULET à Mme Amandine BETES

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Pierre HURMIC à Mme Claudine BICHET à partir de 18h00
M. Stéphane DELPEYRAT à Mme Josiane ZAMBON à partir de 18h05
M. Bernard-Louis BLANC à M. Stéphane PFEIFFER à partir de 16h40
M. Patrick PAPADATO à Mme Brigitte BLOCH jusqu'à 11h30 et de 14h30 jusqu'à 16h30
Mme Delphine JAMET à Mme Fannie LE BOULANGER jusqu'à 10h30
Mme Marie Claude NOEL à M. Stéphane PFEIFFER à partir de 14h30
M. Dominique ALCALA à M. Christophe DUPRAT jusqu'à 13h30
Mme Typhaine CORNACCHIARI à Mme Béatrice DE FRANCOIS à partir de 16h00
Mme Anne FAHMY à Mme Fabienne HELBIG à partir de 13h30
M. Nicolas FLORIAN à Mme Béatrice SABOURET à partir de 14h30
M. Laurent GUILLEMIN à Mme Camille CHOPLIN à partir de 17h32
M. Jacques MANGON à M. Gwénaél LAMARQUE à partir de 14h30
Mme Eva MILLIER à Mme Fatiha BOZDAG à partir de 14h30
M. Patrick PUJOL à M. Michel POIGNONEC à partir de 11h50 et jusqu'à 17h38
M. Benoit RAUTUREAU à Mme Zineb LOUNICI à partir de 16h27
M. Franck RAYNAL à M. Dominique ALCALA à partir de 17h16
Mme Marie RECALDE à Mme Nathalie LACUEY à partir de 18h00
M. Bastien RIVIERES à Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE à partir de 17h00
M. Fabien ROBERT à M. Fabrice MORETTI à partir de 14h30
M. Emmanuel SALLABERRY à M. Christophe DUPRAT à partir de 14h30
M. Kévin SUBRENAT à M. Dominique ALCALA à partir de 17h35
Mme Agnès VERSEPUY à M. Christophe DUPRAT à partir de 14h30

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Michel POIGNONEC à partir de 17h38

LA SEANCE EST OUVERTE

	Conseil du 28 janvier 2022	<i>Délibération</i>
	Direction générale Valorisation du territoire Direction du développement économique	<i>N° 2022-28</i>

Association Way4Space - Adhésion en tant que membre fondateur, désignation d'un représentant et subvention de fonctionnement - Désignation - Convention - Convention - Décision - Autorisation

Monsieur Stéphane DELPEYRAT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Depuis une décennie, l'industrie spatiale connaît une profonde mutation avec l'émergence rapide d'opérateurs privés américains, la multiplication de nouveaux usages (communication, guidage, tourisme spatial...), et le développement de programmes portés par des puissances étrangères. Le secteur est aujourd'hui au cœur d'enjeux économiques et d'indépendance stratégique de l'Union européenne et de la France.

Le spatial est segmenté en trois marchés : la conception de satellites, le lancement de satellites et la conception de lanceurs. Sur la métropole, le secteur est lié aux activités aéronautiques avec de grands donneurs d'ordre opérant à la fois sur le spatial et l'aviation. Il est également fortement dépendant du troisième segment de marché.

Dans ce contexte, fin 2019, Bordeaux Métropole, la Région Nouvelle-Aquitaine, la ville de Saint-Médard-en-Jalles et ArianeGroup se sont associées pour mener une étude de positionnement nommée « SpaceHub ». La conclusion de cette étude a confirmé la nécessité de répondre à la concurrence internationale, de susciter des synergies et d'obtenir une visibilité stratégique par la création d'un espace de réflexion et d'innovation ouverte.

Après une année d'incubation au sein de l'Agence de développement et d'innovation Nouvelle-Aquitaine (ADI-NA), financée par ArianeGroup, Dassault Aviation, Thales, la ville de Saint-Médard-en-Jalles, Bordeaux Métropole et la Région Nouvelle-Aquitaine, le projet « SpaceHub » a pris son envol et l'association « Way4Space » a été créée fin 2021.

Way4Space, centre d'inspiration et d'innovation pour inventer et développer, le savoir, les technologies et les usages spatiaux de demain a pour vocation d'être à la fois :

- un centre d'inspiration : lieu de réflexion et d'émergence d'idées, appelé également « think tank » ;
- Un hub d'expérimentation de concepts disruptifs et de diversification avec une méthodologie agile pour accélérer les projets spatiaux ;
- Un organisateur et animateur d'évènements, colloques ... pour valoriser la filière et le territoire.

Il fédère les acteurs du monde économique, de la recherche et institutionnel à l'échelle régionale, nationale et européenne.

Ce projet s'inscrit en parfaite cohérence avec le schéma de développement économique de la Métropole adopté en Conseil métropolitain le 26 novembre 2021 et avec deux autres projets majeurs en cours de développement sur le territoire et soutenus par Bordeaux

Métropole :

- Cockpit - Cœur Aéroport : futur siège social de la Technopole Bordeaux Technowest, intégrant un incubateur, une pépinière, un centre d'affaires, un fablab, des ateliers, des plateaux techniques collaboratifs industriels/startups ;
- TARMAQ : future cité des savoirs aéronautiques et spatiaux. Elle sera un lieu hybride de diffusion, de découverte des métiers, d'acquisition, de conservation et de transmission des savoirs.

Aussi, il est proposé à Bordeaux Métropole d'adhérer à l'association Way4Space en qualité de membre fondateur, au même titre que la Région Nouvelle-Aquitaine, la ville de Saint-Médard-en-Jalles et les industriels fondateurs à savoir ArianeGroup, Dassault Aviation et Thales (statuts en annexe 2).

Il est également proposé d'accorder une subvention de fonctionnement à Way4Space sur ce premier exercice 2022, à hauteur de 300 000 € pour un budget prévisionnel de 1 539 500 € HT (convention de financement, incluant le programme d'actions et le budget prévisionnel afférent, en annexe 1).

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU Le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L5217-2 et L1611-4,

VU la délibération n° 2015/0252 du 29 mai 2015 adoptant le Règlement général d'intervention en matière de subventions accordées aux personnes de droit privé,

VU la délibération du 26 novembre 2021 adoptant le schéma de développement économique de Bordeaux Métropole,

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT QUE l'association Way4Space concourt au développement économique de la métropole et à la mutation de la filière spatiale,

DECIDE

Article 1 : d'adhérer à l'association Way4Space dont les statuts sont ci-annexés, en qualité de membre fondateur.

Article 2 : de désigner un(e) titulaire et un(e) suppléant (e) pour représenter Bordeaux Métropole au sein du conseil d'administration et de l'assemblée générale.

1 titulaire

M. Stéphane DELPEYRAT

1 suppléant

Mme. Marie RECALDE

Article 3 : d'attribuer une subvention de fonctionnement de 300 000 € en faveur de l'association Way4Space pour l'exercice 2022.

Article 4 : d'imputer la dépense relative à la subvention de fonctionnement sur le budget principal de l'exercice 2022, chapitre 65, article 65748, fonction 61, sous réserve du vote du budget 2022.

Article 5 : d'autoriser, Monsieur le Président de Bordeaux Métropole à signer la convention ci-annexée et tout acte afférent, précisant les conditions de la subvention accordée.

Contre : Monsieur MORISSET, Monsieur POUTOU
Ne prend pas part au vote : Monsieur RIVIERES

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 28 janvier 2022

REÇU EN PRÉFECTURE LE : 4 FÉVRIER 2022	Pour expédition conforme,
PUBLIÉ LE : 4 FÉVRIER 2022	le Vice-président,
	Monsieur Stéphane DELPEYRAT